

COMMUNE DE  
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU  
PAS DE CALAIS

CANTON DE  
BAPAUME

**DELIBERATION**

**N°17/2026**

**Objet :**

**Membres élus du  
CCAS**

**Certifié exécutoire  
par le Maire, le**

31 MARS 2026



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 27 mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Eugène DELAMBRE, en suite de convocation en date du 23 mars 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Eugène DELAMBRE, Catherine ACCART, Bruno VIENNE, Magalie BOUTEMY, Manuella BERNASINSKI (arrivée à 19h19), Arnaud BARBET, Nathalie BISSETTE, Juliette DUNAJSKI, Luc ADAMS, Juliette PETIT, Laurent DHE, Fiona HERENT, Ghislaine LEMAIRE, Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Virginie THERLIER.

Absents excusés : Bernard FIEF, Benjamin DALLE, Jules VARLET.

Procurations :

Bernard FIEF donne procuration à Bruno VIENNE

Benjamin DALLE donne procuration à Luc ADAMS

Jules VARLET donne procuration à Eugène DELAMBRE

Secrétaire : Catherine ACCART

La séance ouverte, Monsieur le Maire rappelle le décret de 2000 et propose de fixer à douze le nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS à élire, en précisant que la moitié est désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié nommée par le Maire.

Les membres désignés par le conseil sont les suivants : Eugène DELAMBRE, Bruno VIENNE, Nathalie BISSETTE, Benjamin DALLE, Juliette DUNAJSKI et Anne-Marie BARBIER.

Pour information, les membres nommés seront : Amandine DELAMBRE, Raynald LEPOIVRE, Ludivine DEPREZ, Serge DUCRON, Marie-José BOTTE, Angélique BARBIER.

A l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée valide les membres ci-dessus nommés.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT  
SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Maire,  
Eugène DELAMBRE

